

## **Un incitatif fiscal du gouvernement permettrait d'accroître le nombre de Canadiens qui font de l'exercice**

Edmonton – Un nouveau rapport de Statistique Canada, qui révèle un recul des taux d'activité physique au sein de la population adulte canadienne, fournit au gouvernement fédéral une raison de plus d'étendre aux adultes le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, a déclaré Dave Hardy, président du Conseil du Secteur du Conditionnement Physique du Canada (CSCPC), après la publication du rapport.

« Le rapport de Statistique Canada laisse entrevoir une évolution dans le mauvais sens. Notre pays a besoin d'une population composée de gens qui sont plus actifs et non moins », a indiqué M. Hardy. « Le fait d'étendre aux adultes le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants permettrait d'accroître le nombre de Canadiens qui sont actifs, ce qui réduirait le fardeau sur notre système de santé et, par conséquent, ferait économiser de l'argent au gouvernement. »

Le rapport de Statistique Canada permet de conclure que le vieillissement de la population, la multiplication des possibilités de divertissement, comme la télé et Internet, ainsi que l'augmentation du revenu des ménages sont autant de facteurs ayant contribué au déclin du nombre de Canadiens physiquement actifs. La semaine dernière, le CSCPC a publié un rapport économique qui explique dans le détail comment le gouvernement fédéral économiserait 2,5 milliards de dollars au cours des 21 prochaines années en faisant profiter les adultes des avantages de l'actuel crédit d'impôt pour la condition physique des enfants.

« L'incitatif financier offert par un crédit d'impôt fédéral pour la condition physique des adultes encouragera près d'un million de Canadiens de plus à adopter un mode de vie actif et plus sain », a précisé M. Hardy. « Ces Canadiens plus en santé auront besoin de moins de soins et s'absenteront moins du travail pour des raisons de maladie. »

Selon le rapport économique rédigé par le Centre for Spatial Economics pour le compte du CSCPC, il ne faudrait que trois ans pour que les économies en soins de santé résultant d'une population plus active et en meilleure santé compensent les pertes nettes encourues par le gouvernement sur l'impôt des particuliers. Le programme prend la forme d'un crédit d'impôt non remboursable sur les montants admissibles jusqu'à concurrence de 500 \$ par personne. Établies en fonction des projections sur 21 ans, les conclusions du rapport révèlent que le gouvernement réaliserait des économies en soins de santé cumulées de 9,1 milliards de dollars et enregistrerait des pertes cumulées de 6,6 milliards de dollars sur l'impôt des particuliers .

« Par le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, le gouvernement fédéral a déjà convenu qu'un incitatif financier constitue un moyen approprié de faire augmenter le taux d'activité physique chez les Canadiens », a ajouté M. Hardy. « Étendre le programme aux adultes est bon non seulement pour la santé de chaque Canadien, mais également pour la santé financière du pays. Nous pressons le gouvernement d'agir rapidement dans ce dossier important. »

Association industrielle, le CSCPC représente plus de 2 000 installations canadiennes de conditionnement physique comptant plus de deux millions de membres. Le CSCPC est un organisme sans but lucratif qui a été formé pour faire la promotion de l'industrie canadienne du conditionnement physique.

-30-

Renseignements :

Dave Hardy, président

Conseil du Secteur du Conditionnement Physique du Canada

Tél. : 780-953-4273